

Motion de Mme Monique Cahannes, MM. Olivier Coste et Roman Juon: «Parc Prévost-Martin».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 8 avril 2003)

MOTION

A la suite de la démolition de l'immeuble du squat Chez Brigitte et de la destruction de la place de jeux,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'équiper provisoirement et en urgence, pour le printemps 2003, le parc Prévost-Martin de bancs, tables, fontaines, engins de jeux, bac à sable, minifoot, etc., cela en concertation étroite avec les habitants du quartier;
- de consacrer à ces travaux un budget suffisant, voire de présenter une demande de crédit urgente;
- d'entreprendre tout de suite une étude d'aménagement du secteur situé entre la rue Prévost-Martin et la rue de Carouge, comprenant le parc Freundler, la place Saint-François et le parc Prévost-Martin.